



Saint-Pierre-Eglise

BULLETIN MUNICIPAL ÉTÉ 2014



La Mairie



La Bibliothèque



L'Eglise



Le mot du Maire



Chères Saint-Pierraises et Chers Saint-Pierrais.

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les électeurs, pas seulement ceux qui ont accordé leur confiance à la liste « l'engagement dynamique » que je menais, mais aussi à tous ceux qui sont venus nombreux aux différentes réunions publiques, au dépouillement le soir du scrutin et qui se sont intéressés à cette élection.

Je félicite Madame Christine LEBACHELEY pour son sérieux et dynamisme dont elle a fait preuve tout au long de ses mandats de maire.

Je veux la remercier tout spécialement pour son accompagnement dans mes premières semaines de mandature.

Une équipe est désormais constituée et composée de femmes et d'hommes dynamiques et engagés pour servir Saint-Pierre-Eglise. Cette équipe s'installe progressivement et prend ses marques, pour nombre de conseillers la nouveauté de la fonction s'accompagne de la découverte de nouvelles missions, mais je suis certain de leur engagement et ne doute pas de leur réussite dans cette tâche.

Depuis le lundi 24 mars 2014, nous nous sommes mis au travail sans tarder : courrier à traiter, dossiers à découvrir, gestion de l'urgence et du quotidien, agenda qui se remplit, réunions, rendez-vous.....

L'équipe a aussitôt commencé à travailler sur la réalisation des actions contenues dans son programme. Les six années de ce nouveau mandat passeront très vite et nous ne devons pas perdre de temps.

Ainsi ce bulletin a pour objectif de vous présenter les équipes travaillant dans les différentes commissions ainsi que leurs domaines d'intervention et les premiers projets sur lesquels ils se sont engagés.

Je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le développement de la participation, le partage de l'information et l'écoute. C'est en ce sens que vous m'avez mandaté avec mon équipe, pour les six ans à venir.

Aussi j'ai le plaisir de vous informer qu'à partir de septembre, la Mairie sera ouverte tous les samedis de 10H à 12H avec un secrétariat et la présence du Maire ou de l'un de ses adjoints.

Avec vous, pour vous, nous allons travailler ensemble pour notre ville et ses habitants qui méritent le meilleur. J'en profite pour remercier les employés municipaux (administratif, technique, et scolaire), ils ont toute ma confiance.

Suite aux élections, la Communauté de Communes a vu son bureau modifié.

Le 22 avril 2014, Madame Evelyne LALOE maire de VAROUVILLE, a été élue présidente et j'ai été élu.

4ème vice-président chargé du développement économique, de la communication et membre titulaire de Manche Numérique.

Je suis convaincu que l'intercommunalité est une force pour notre territoire car elle permet de mutualiser certains de nos moyens et de partager nos expériences

De beaux projets sont en cours d'étude :

- Au niveau communal : l'aménagement du centre bourg, l'entretien et l'accessibilité des bâtiments communaux.
- Au niveau communautaire : la station d'épuration et le développement de la zone du Ronceret.

Ces réalisations constitueront sans aucun doute des centres d'intérêt. Elles susciteront des discussions et des échanges constructifs et nombreux entre tous nos concitoyens.

A la rentrée de septembre 2014, les élèves des écoles publiques de la commune découvriront les Temps d'activité périscolaires dont la mise en œuvre a fait l'objet d'une réflexion entre les différents partenaires (commune, écoles, professeurs, parents d'élèves, intervenants...)

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour se tenir à votre écoute et à votre service.

Ensemble continuons à développer, moderniser, embellir Saint-Pierre-Eglise en préservant notre espace et notre qualité de vie.

Daniel DENIS
Maire



Commission finances.



Président-Daniel DENIS, Vice-président - Hervé TOULOUZAN, Roland GUERARD, Marie-Joëlle LECLERC, Sophie MONTREUIL, François MARDOC, Eric BUHOT

La commission finances veille à garantir une gestion financière saine afin de contenir les dépenses publiques, à optimiser la capacité d'investissement de la commune et à maintenir des taux d'imposition modérés. Elle travaille sur le budget de la commune en examinant tous les dossiers qui ont une incidence sur ses finances, tant en fonctionnement qu'en investissement, et en assure le suivi.

Le budget primitif 2014 de Saint-Pierre-Eglise a été voté le 29 avril 2014. Il s'élève à 2 332 390 euros dont :
1 632 065 € pour la section de fonctionnement
700 325 € pour la section d'investissement.



Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2013 et de les reconduire à l'identique sur 2014.



BUDGET PRIMITIF 2014



FONCTIONNEMENT 2014

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
CHARGES A CARACTERE GENERAL	452 630 €	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE DE FONCTIONNEMENT	261 043 €
CHARGES DE PERSONNEL	669 900 €	ATTENUATION DE CHARGES	30 200 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	354 335 €	PRODUITS DES SERVICES	81 500 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	108 700 €	IMPOTS ET TAXES	547 060 €
CHARGES FINANCIERES	30 000 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	645 262 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 500 €	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	67 000 €
TOTAL	1 632 065 €	TOTAL	1 632 065 €



INVESTISSEMENT 2014

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	75 025 €	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	354 335 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	3 600 €	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	79 925 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	116 800 €	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 000 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	255 100 €	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	241 343 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	249 800 €	CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 722 €
TOTAL	700 325 €	TOTAL	700 325 €



Commission travaux, voirie et réseaux, environnement, fleurissement.



Président - Daniel DENIS, Vice-président - Roland GUERARD, Marie-Joëlle LECLERC, Stéphane LE BARON, Sophie MOREL, Ludovic LARONCHE, Rémy SALLEY



DOMAINES D'INTERVENTION DE LA COMMISSION

La commission travaux nouvellement constituée a priorisé les travaux les plus urgents à réaliser sur l'année 2014 :

- ◆ Création d'un accès à l'école maternelle publique par la cour de la Longuemarerie afin de sécuriser l'accès aux piétons, d'offrir davantage de places de stationnement et d'améliorer la circulation.
- ◆ Entretien des bâtiments communaux.
- ◆ Clôture des serres municipales pour sécurisation de l'accès.
- ◆ Etanchéité du toit de l'église.
- ◆ Entretien des allées du cimetière.
- ◆ Mise en place d'arrêts-minute dans le centre bourg.
- ◆ Rafraîchissement du marquage au sol de places de stationnement.
- ◆ Sécurisation des accotements rue des Follières et rue Flandres Dunkerque :



Accotement rue des Follières



Affaissement de trottoir rue Flandres Dunkerque

Par ailleurs, la commission étudie :

- ◆ les problèmes de vitesse dans le bourg afin de sécuriser la circulation des piétons et des véhicules.
- ◆ la question de la mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- ◆ les problèmes récurrents d'inondations dans certains secteurs de la commune.



Commission marché municipal, cimetière, cérémonies.



Président - Daniel DENIS, Vice-présidente - Marie-Joëlle LECLERC, Myriam ALIX, Rémy TRAVERS, Stéphane LE BARON, Isabelle MORIN COLAS, Ludovic LARONCHE



DOMAINES D'INTERVENTION DE LA COMMISSION



MARCHE MUNICIPAL

Ce marché aura 500 ans d'existence en 2017. C'est un lieu de vie et de rencontres qu'il faut préserver.

Mme GIRON, agent de police municipale, assure le placement des commerçants et le respect des horaires : 8h30 – 13h00.

La commission veille au bon déroulement de ce marché qui est important pour la vie de notre commune et du canton.



Place de l'Abbé de Saint-Pierre



CIMETIERE

La commission s'occupe également de la gestion du cimetière et de son entretien. Elle étudie actuellement la réfection des allées du cimetière.

Allée du cimetière de St-Pierre-Eglise



CEREMONIES

La commission a organisé la cérémonie du 8 mai 1945 en partenariat avec le président de l'union nationale des anciens combattants, Monsieur BETHENCOURT, cérémonie marquée par la participation de des Sapeurs-Pompiers, de la Gendarmerie, de la commune et de la communauté de communes.

Pour commémorer le 70ème anniversaire du débarquement du 6 juin 1944 et la libération de Saint-Pierre-Eglise le 20 juin 1944, la commune a organisé une cérémonie cantonale au monument aux morts suivie d'une messe.

Cette commission assurera comme auparavant l'organisation de l'ensemble des cérémonies, notamment le repas des aînés de la commune, les commémorations du 8 mai, du 11 novembre, du 5 décembre et les vœux du maire.



Cérémonie du 8 Mai 1945



Commission urbanisme, PLU et lotissement.



Président - Daniel DENIS, Vice-président - Hervé TOULOUZAN, Sophie MOREL, François MARDOC, Annick GROSSIN, Roland GUERARD, Ludovic LARONCHE

*La mission principale est d'informer le conseil municipal
de l'évolution de l'urbanisation de notre commune.*



MISSIONS

- ◆ La gestion des projets en matière d'urbanisme (contrôle et suivi).
- ◆ La gestion du droit de préemption.
- ◆ L'utilisation du domaine public.
- ◆ La rénovation urbaine.
- ◆ Les relations avec les concessionnaires de réseau (principalement VEOLIA & ERDF).
- ◆ La signalétique.
- ◆ Le mobilier urbain.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé le 25/02/2005, modifié le 30/11/2007 et le 10/09/2009, révisé le 06/05/2010 et modifié de nouveau le 19/12/2013.

Le PLU couvre l'intégralité du territoire communal et est l'outil principal par lequel la commune exprime son projet de développement pour les années à venir.

Un projet d'aménagement et de développement durable approuvé le 25/02/2005 a également permis de définir les orientations générales du territoire communal.





Commission action scolaire, action sociale, logement.



Président - Daniel DENIS, Vice-présidente - Sophie MONTREUIL, Priscilla LOPEZ, Isabelle MABIRE, Rémy TRAVERS, Isabelle MORIN COLAS, Eric BUHOT

DOMAINES D'INTERVENTION DE LA COMMISSION



LOGEMENT



La commission étudie et propose des candidatures à l'attribution de logements. Le parc de logements gérés directement (logements appartenant à la commune) ou indirectement (à travers les offices publics d'HLM de Saint-Lô et de Cherbourg) représente près de 90 logements.

Lotissement « Le Clos Joli »



SOCIAL

Le volet social de la commission a pour objectif principal de faciliter la vie des habitants de notre commune pour tout ce qui a trait à l'insertion sociale. La commission s'applique à renseigner, orienter, apporter une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés. Elle est principalement en relation avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les actions caritatives locales.



SCOLAIRE

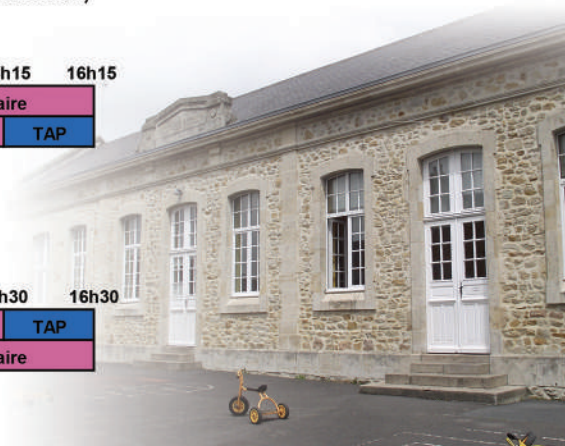
La commission étudie les demandes des écoles publiques maternelle et primaire de la commune, en lien avec la commission travaux.

Elle a participé également à la rédaction et la mise en œuvre du projet éducatif territorial (PEDT) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires dont le but est de favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs, et de proposer des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

La commune proposera donc aux familles des TAP culturels et sportifs gratuits à compter de la rentrée 2014-2015. A cet effet, l'équipe municipale a recruté le personnel nécessaire mais tout bénévole souhaitant faire connaître sa passion est invité à prendre contact avec la mairie. (voir le tableau ci-dessous)

ECOLE MATERNELLE				
	8h55	11h55	13h45	15h15 16h15
Lundi, jeudi et vendredi	temps scolaire	repas	temps scolaire	
Mardi	temps scolaire	repas	temps scolaire	TAP
	8h45	11h45		
Mercredi	temps scolaire			
ECOLE PRIMAIRE				
	9h00	12h00	13h45	15h30 16h30
Lundi et vendredi	temps scolaire	repas	temps scolaire	TAP
Mardi et jeudi	temps scolaire	repas	temps scolaire	
	8h30	11h30		
Mercredi	temps scolaire			

7





Commission culture, tourisme, communication, jeunesse et sport.



Président - Daniel DENIS, Vice-Présidente - Myriam ALIX, François MARDOC, Julie LECAVELIER, Jean-François DUBOST, Isabelle MORIN-COLAS, Stéphane LE BARON

DOMAINES D'INTERVENTION DE LA COMMISSION



CULTURE



Bibliothèque

Cette commission doit être un lien entre les structures culturelles en place et la mairie. Elle doit encourager l'expression culturelle dans la ville, en favorisant les activités et les pratiques dans tous les domaines : danse, musique, littérature (bibliothèque municipale), théâtre, cinéma, expressions artistiques...

L'objectif poursuivi est de rendre ces modes d'expression accessibles au plus grand nombre.



TOURISME

L'objectif de la commission dans ce domaine est d'accompagner la politique municipale et locale en matière de développement touristique. En concertation avec l'office de tourisme de la communauté de communes, elle définit les actions destinées à promouvoir le tourisme.



Office de tourisme



COMMUNICATION

La commission définit et met en œuvre la politique de communication entre la municipalité et la population à travers deux moyens principaux : les bulletins municipaux dont ce tirage intermédiaire et le projet de création d'un site internet. Ce site permettra :

- ◆ d'informer plus régulièrement de l'avancement des projets de la commune,
- ◆ d'informer au mieux la population sur les événements et manifestations,
- ◆ de mettre plus rapidement à disposition des administrés les informations relatives à la vie de la commune,
- ◆ de rester au contact des habitants en étant à l'écoute de leurs préoccupations.



JEUNESSE & SPORT

La commission assure dans ce domaine :

- ◆ le soutien du tissu associatif local,
- ◆ la bonne tenue des différents sites sportifs de la commune,
- ◆ les partenariats avec la communauté de communes.

